

# NEI

Fonds NEI

# États financiers annuels audités

30 septembre 2023



# Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers des Fonds NEI ci-joints ont été préparés par Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. ( le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds, et ils ont été approuvés au nom du conseil d'administration de Placements NordOuest & Éthiques inc., agissant à titre de commandité pour Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. Le gestionnaire est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

Le gestionnaire prend les mesures nécessaires pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière communiquée. Les états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière et comprennent nécessairement certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et faisant appel au jugement. Les principales conventions comptables que le gestionnaire estime appropriées sont décrites dans la note 2 afférente aux états financiers.

Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'approuver les états financiers et de contrôler dans quelle mesure le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière. Avec l'auditeur externe des Fonds NEI, le conseil d'administration examine les états financiers, le processus d'audit et la présentation de l'information financière. Il approuve aussi les états financiers pour publication.

L'auditeur externe des Fonds NEI est Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. Ils ont audité les états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière afin d'être en mesure d'exprimer leur opinion sur ces états financiers à l'intention des porteurs de parts. Leur rapport se trouve à la page suivante.

Signé au nom du conseil d'administration de  
**Placements NordOuest & Éthiques inc.**,  
agissant à titre de commandité pour  
**Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.**,  
le gestionnaire et fiduciaire



William Packham,  
Président et chef de la direction



Rodney Ancrum,  
VP principal, directeur financier et directeur général

Le 13 décembre 2023

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de :

Fonds du marché monétaire NEI	Fonds leaders en environnement NEI
Fonds d'obligations canadiennes NEI	Fonds d'infrastructure propre NEI
Fonds d'obligations d'impact canadien NEI	Fonds d'actions internationales ER NEI
Fonds d'obligations d'impact mondial NEI	Fonds des marchés émergents NEI
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	Portefeuille NEI ER Sélect revenu
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI	Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance
Portefeuille NEI rendement conservateur	Portefeuille NEI ER Sélect équilibré
Portefeuille NEI rendement équilibré	Portefeuille NEI ER Sélect croissance et revenu
Fonds équilibré durable mondial NEI	Portefeuille NEI ER Sélect croissance
Fonds croissance et revenu NEI	Portefeuille NEI ER Sélect croissance maximale
Fonds de dividendes canadiens NEI	Portefeuille NEI Impact conservateur
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	Portefeuille NEI Impact équilibré
Fonds d'actions canadiennes NEI	Portefeuille NEI Impact croissance
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	Portefeuille privé NEI revenu
Fonds de dividendes américains NEI	Portefeuille privé NEI revenu et croissance
Fonds d'actions américaines ER NEI	Portefeuille privé NEI équilibré
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	Portefeuille privé NEI croissance
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI	Mandat NEI revenu fixe
Fonds de dividendes mondial ER NEI	Mandat NEI actions canadiennes
Fonds de valeur mondial NEI	Mandat NEI actions mondiales
Fonds d'actions mondiales ER NEI	Mandat NEI répartition d'actifs sous gestion
Fonds de croissance mondiale NEI	

(collectivement, les « Fonds »)

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 30 septembre 2023 et 2022 et les états du résultat global, les états de l'évolution de la situation financière et les états des flux de trésorerie pour les exercices (périodes, le cas échéant) clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 30 septembre 2023 et 2022, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices (périodes, le cas échéant) clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds de chacun des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds de chacun des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Toronto, Canada  
Le 13 décembre 2023

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

# Fonds équilibré durable mondial NEI

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux 30 septembre

	2023	2022
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Encaisse	1 524 516	1 060 034
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN)	286 007 411	259 716 847
Souscriptions à recevoir	159 050	1 024 999
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	981 736	809 608
	<u>288 672 713</u>	<u>262 611 488</u>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Charges à payer	114 054	95 268
Moins-value non réalisée sur dérivés	758 068	676 956
Rachats à payer	57 637	464 826
	<u>929 759</u>	<u>1 237 050</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>287 742 954</u>	<u>261 374 438</u>
<b>Données par série (note b)</b>		
<b>Série A</b>		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>133 576 311</u>	126 999 806
- par part	<u>9,45</u>	9,18
<b>Série F</b>		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>23 084 184</u>	22 979 336
- par part	<u>6,08</u>	5,83
<b>Série I</b>		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>1 966 816</u>	1 267 207
- par part	<u>18,22</u>	16,42
<b>Série O</b>		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>8 311 403</u>	6 506 829
- par part	<u>12,27</u>	11,06
<b>Série P</b>		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>77 643 359</u>	66 639 410
- par part	<u>8,95</u>	8,66
<b>Série PF</b>		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>43 160 881</u>	36 981 850
- par part	<u>9,46</u>	9,05

Approuvés au nom du conseil d'administration de

**Placements NordOuest & Éthiques inc.,**

agissant à titre de commandité pour

**Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.,** le gestionnaire et fiduciaire



William Packham,  
Président et chef de la direction



Rodney Ancrum,  
VP principal, directeur financier et directeur général

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds équilibré durable mondial NEI

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 30 septembre

	2023	2022
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Intérêts à des fins de distribution	4 258 899	3 198 963
Distributions provenant des fonds sous-jacents	547 026	1 765 603
Écart de conversion sur encaisse	(105 364)	118 373
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements	(1 779 696)	(2 455 704)
Gain net (perte nette) réalisé(e) sur dérivés	1 188 950	(8 081 109)
Variation de la juste valeur :		
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements	24 237 261	(48 291 862)
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur dérivés	(81 113)	(1 982 176)
	<u>28 265 963</u>	<u>(55 727 912)</u>
<b>Charges (note 5)</b>		
Frais de gestion	3 863 029	3 910 368
Frais relatifs au Comité d'examen indépendant	2 670	2 479
Frais d'administration	750 816	757 784
Taxes de vente	398 757	393 628
	<u>5 015 272</u>	<u>5 064 259</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>23 250 691</u>	<u>(60 792 171)</u>
<b>Données par série</b>		
<b>Série A</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>11 080 879</u>	<u>(30 345 762)</u>
- par part	<u>0,80</u>	<u>(2,30)</u>
Nombre moyen pondéré de parts	<u>13 924 212</u>	<u>13 191 816</u>
<b>Série F</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>2 286 034</u>	<u>(5 142 953)</u>
- par part	<u>0,59</u>	<u>(1,36)</u>
Nombre moyen pondéré de parts	<u>3 846 766</u>	<u>3 781 102</u>
<b>Série I</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>135 621</u>	<u>(62 157)</u>
- par part	<u>1,43</u>	<u>(3,61)</u>
Nombre moyen pondéré de parts	<u>94 697</u>	<u>17 199</u>
<b>Série O</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>674 741</u>	<u>(680 720)</u>
- par part	<u>1,12</u>	<u>(3,22)</u>
Nombre moyen pondéré de parts	<u>603 291</u>	<u>211 242</u>
<b>Série P</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>5 617 330</u>	<u>(16 226 256)</u>
- par part	<u>0,70</u>	<u>(2,23)</u>
Nombre moyen pondéré de parts	<u>8 078 163</u>	<u>7 265 863</u>
<b>Série PF</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>3 456 086</u>	<u>(8 334 323)</u>
- par part	<u>0,82</u>	<u>(2,19)</u>
Nombre moyen pondéré de parts	<u>4 208 329</u>	<u>3 806 855</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds équilibré durable mondial NEI

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercices clos les 30 septembre

	Série A		Série F		Série I	
	2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice</b>	<b>126 999 806</b>	146 424 981	<b>22 979 336</b>	26 730 050	<b>1 267 207</b>	178 747
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>11 080 879</b>	(30 345 762)	<b>2 286 034</b>	(5 142 953)	<b>135 621</b>	(62 157)
<b>Opérations sur parts rachetables</b>						
Produit de la vente de parts rachetables	25 252 537	45 441 945	8 995 424	16 175 524	793 757	1 178 133
Distributions réinvesties	7 224 406	8 036 048	1 049 913	1 203 239	-	-
Montant global des rachats de parts rachetables	(29 682 866)	(34 426 850)	(10 945 094)	(14 501 792)	(229 769)	(27 516)
	<b>2 794 077</b>	19 051 143	<b>(899 757)</b>	2 876 971	<b>563 988</b>	1 150 617
<b>Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables</b>						
Revenu net de placement	-	-	(143 550)	(195 876)	-	-
Remboursement de capital	(7 298 451)	(8 130 556)	(1 137 879)	(1 288 856)	-	-
	<b>(7 298 451)</b>	(8 130 556)	<b>(1 281 429)</b>	(1 484 732)	-	-
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice</b>	<b>133 576 311</b>	126 999 806	<b>23 084 184</b>	22 979 336	<b>1 966 816</b>	1 267 207

Exercices clos les 30 septembre

	Série O		Série P		Série PF	
	2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice</b>	<b>6 506 829</b>	2 414 708	<b>66 639 410</b>	66 050 315	<b>36 981 850</b>	36 557 217
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>674 741</b>	(680 720)	<b>5 617 330</b>	(16 226 256)	<b>3 456 086</b>	(8 334 323)
<b>Opérations sur parts rachetables</b>						
Produit de la vente de parts rachetables	2 045 107	5 221 770	21 125 443	32 999 041	13 633 404	19 965 498
Distributions réinvesties	-	-	3 855 490	4 147 184	1 576 877	1 600 493
Montant global des rachats de parts rachetables	(915 274)	(448 929)	(15 660 508)	(16 102 021)	(10 338 478)	(10 495 896)
	<b>1 129 833</b>	4 772 841	<b>9 320 425</b>	21 044 204	<b>4 871 803</b>	11 070 095
<b>Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables</b>						
Revenu net de placement	-	-	-	-	(355 667)	(397 278)
Remboursement de capital	-	-	(3 933 806)	(4 228 853)	(1 793 191)	(1 913 861)
	-	-	<b>(3 933 806)</b>	(4 228 853)	<b>(2 148 858)</b>	(2 311 139)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice</b>	<b>8 311 403</b>	6 506 829	<b>77 643 359</b>	66 639 410	<b>43 160 881</b>	36 981 850

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds équilibré durable mondial NEI

## ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 30 septembre

	2023	2022
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	23 250 691	(60 792 171)
Ajustement au titre des éléments suivants :		
Écart de conversion sur encaisse	105 364	(118 373)
(Gain net) perte nette réalisé(e) sur placements et dérivés	590 746	10 536 813
(Gain net) perte nette non réalisé(e) sur placements et dérivés	(24 156 148)	50 274 038
Distributions hors trésorerie provenant des placements	(547 026)	(1 765 603)
Produit de la vente/échéance de placements	53 227 958	33 791 171
Achat de placements	(55 322 419)	(75 006 476)
Somme à recevoir pour la vente de titres	-	14 703
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(172 128)	(269 942)
Charges à payer	18 786	(78 670)
Somme à payer pour l'achat de titres	-	(3 041 168)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles</b>	<b>(3 004 176)</b>	<b>(46 455 678)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de la vente de parts rachetables	72 711 621	120 820 076
Montant global des rachats de parts rachetables	(68 179 178)	(75 670 311)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables nettes des distributions réinvesties	(955 858)	(1 168 316)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>3 576 585</b>	<b>43 981 449</b>
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises étrangères	(107 927)	140 473
Augmentation (diminution) de l'encaisse/découvert bancaire	464 482	(2 333 756)
Encaisse (découvert bancaire) au début de l'exercice	1 060 034	3 393 790
<b>Encaisse (découvert bancaire) à la fin de l'exercice</b>	<b>1 524 516</b>	<b>1 060 034</b>
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Intérêts reçus	4 063 259	2 972 294
Intérêts payés	3 740	1 105

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



# Fonds équilibré durable mondial NEI

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2023 (suite)

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$		VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
<b>Obligations américaines (suite)</b>				Georgia Power Company			
CCO Holdings, placement privé				série A, 3,250 %, 2051-03-15	250 000 USD	314 965	216 702
série 144A, 7,375 %, 2031-03-01	250 000 USD	335 077	328 068	Goldman Sachs Group			
Chubb INA Holdings				0,855 %, taux variable à partir du 2025-02-12, 2026-02-12	500 000 USD	635 175	629 882
4,350 %, 2045-11-03	250 000 USD	387 156	281 433	3,210 %, taux variable à partir du 2021-04-22, 2042-04-22	250 000 USD	313 362	231 164
2,850 %, 2051-12-15	250 000 USD	312 656	211 758	Health Care REIT			
Ciena, placement privé				6,500 %, 2041-03-15	350 000 USD	475 855	474 037
série 144A, 4,000 %, 2030-01-31	200 000 USD	253 309	231 628	HealthEquity, placement privé			
Citigroup				série 144A, 4,500 %, 2029-10-01	250 000 USD	319 252	294 160
1,281 %, taux variable à partir du 2024-11-03, 2025-11-03	500 000 USD	618 125	643 057	Hertz, placement privé			
Clarivate, placement privé				série 144A, 5,000 %, 2029-12-01	250 000 USD	317 699	269 113
série 144A, 3,875 %, 2028-07-01	275 000 USD	340 545	324 916	Home Depot			
Clean Harbors, placement privée				2,750 %, 2051-09-15	500 000 USD	625 732	405 078
6,375 %, 2031-02-01	250 000 USD	334 675	331 230	Intel			
Clearway Energy Operating, placement privé				5,700 %, 2053-02-10	250 000 USD	334 968	319 311
série 144A, 3,750 %, 2032-01-15	250 000 USD	316 375	265 409	Interface, placement privé			
Cogent Communications Holdings, placement privé				série 144A, 5,500 %, 2028-12-01	250 000 USD	324 491	291 742
série 144A, 7,000 %, 2027-06-15	93 000 USD	116 869	121 137	IQVIA, placement privé			
Comcast				série 144A, 5,000 %, 2027-05-15	250 000 USD	350 313	320 764
4,650 %, 2033-02-15	750 000 USD	1 004 372	962 211	JPMorgan Chase & Co.			
5,350 %, 2053-05-15	200 000 USD	270 113	250 008	0,563 %, taux variable à partir du 2024-02-16, 2025-02-16	500 000 USD	635 100	664 069
Condor Merger Sub, placement privé				0,768 %, taux variable à partir du 2024-08-09, 2025-08-09	500 000 USD	626 725	647 308
série 144A, 7,375 %, 2030-02-15	175 000 USD	217 659	199 805	3,964 %, taux variable à partir du 2047-11-15, 2048-11-15	550 000 USD	844 285	551 687
CVS Health				KLA			
5,000 %, 2029-01-30	200 000 USD	270 944	263 813	4,950 %, 2052-07-15	250 000 USD	302 076	299 195
5,875 %, 2053-06-01	700 000 USD	951 992	884 630	Kraft Heinz Foods Company			
Darling Ingredients, placement privé				4,375 %, 2046-06-01	500 000 USD	561 924	530 757
série 144A, 6,000 %, 2030-06-15	375 000 USD	477 402	484 905	Leeward Renewable Energy Operations			
DIRECTV Holdings, placement privé				placement privé, série 144A, 4,250 %, 2029-07-01	300 000 USD	365 364	338 041
série 144A, 5,875 %, 2027-08-15	125 000 USD	160 845	149 076	Lowe's Companies			
Doris Duke Charitable Foundation				4,800 %, 2026-04-01	250 000 USD	340 109	333 977
série 2020, 2,345 %, 2050-07-01	330 000 USD	292 853	246 303	2,800 %, 2041-09-15	500 000 USD	548 578	441 214
DTE Electric				5,750 %, 2053-07-01	250 000 USD	339 514	320 676
série A, 1,900 %, 2028-04-01	500 000 USD	625 768	591 464	Masco			
Elevance Health				2,000 %, 2031-02-15	500 000 USD	629 204	524 013
5,125 %, 2053-02-15	500 000 USD	650 365	604 530	Massachusetts Institute of Technology			
Emerald Debt Merger, placement privé				série H, 3,067 %, 2052-04-01	300 000 USD	382 230	276 671
série 144A, 6,625 %, 2030-12-15	250 000 USD	338 425	329 661	Merck & Co.			
Equinix				3,700 %, 2045-02-10	400 000 USD	667 273	417 564
3,900 %, 2032-04-15	750 000 USD	932 681	873 973	MetLife			
Fifth Third Bancorp				5,250 %, 2054-01-15	250 000 USD	339 111	305 671
1,707 %, taux variable à partir du 2026-11-01, 2027-11-01	500 000 USD	615 962	588 869	MidAmerican Energy			
Fiserv				3,650 %, 2029-04-15	413 000 USD	680 471	514 213
5,625 %, 2033-08-21	500 000 USD	667 651	661 610	Morgan Stanley			
4,400 %, 2049-07-01	250 000 USD	288 923	261 915	5,597 %, taux variable à partir du 2050-03-24, 2051-03-24	900 000 USD	1 490 960	1 153 211
Five Point Operating Company, placement privé				Nasdaq			
série 144A, 7,875 %, 2025-11-15	275 000 USD	367 895	353 558	5,550 %, 2034-02-15	350 000 USD	461 723	453 677
Fortrea Holdings, placement privé				Nature Conservancy			
série 144A, 7,500 %, 2030-07-01	250 000 USD	335 892	331 695	série A, 1,861 %, 2033-07-01	265 000 USD	339 293	242 339
Garden Spinco, placement privé				Norfolk Southern			
série 144A, 8,625 %, 2030-07-20	250 000 USD	332 325	355 821	5,050 %, 2030-08-01	250 000 USD	328 990	328 625
				2,300 %, 2031-05-15	500 000 USD	612 923	546 091
				NortonLifeLock, placement privé			
				série 144A, 6,750 %, 2027-09-30	250 000 USD	326 903	333 325
				série 144A, 7,125 %, 2030-09-30	150 000 USD	196 540	201 278
				Novant Health Care			
				2,637 %, 2036-11-01	500 000 USD	632 807	491 028
				Olympus Water, placement privé			
				série 144A, 4,250 %, 2028-10-01	300 000 USD	384 300	332 597

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds équilibré durable mondial NEI

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2023 (suite)

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$		VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
<b>Obligations américaines (suite)</b>							
OneMain Finance 3,500 %, 2027-01-15	350 000 USD	426 580	406 970	Verizon Communications 3,400 %, 2041-03-22	500 000 USD	625 887	481 649
Owens-Brockway Glass Container, placement privé série 144A, 7,250 %, 2031-05-15	139 000 USD	189 627	184 790	2,850 %, 2041-09-03	500 000 USD	629 672	440 324
Pattern Energy Operations, placement privé série 144A, 4,500 %, 2028-08-15	250 000 USD	345 481	297 216	Visa 3,650 %, 2047-09-15	488 000 USD	845 245	505 650
PG&E Energy Recovery Funding série A-2, 2,280 %, 2036-01-15	340 000 USD	346 459	331 585	Warnermedia Holdings 5,141 %, 2052-03-15	500 000 USD	515 512	509 235
série A-2, 5,256 %, 2038-01-15	250 000 USD	352 193	334 320	Waste Management 2,500 %, 2050-11-15	250 000 USD	316 018	193 649
série A-3, 2,822 %, 2046-07-15	250 000 USD	311 461	221 741	Welltower 2,050 %, 2029-01-15	250 000 USD	306 848	281 426
série A-3, 5,536 %, 2047-07-15	375 000 USD	501 955	519 016	3,850 %, 2032-06-15	500 000 USD	627 253	584 027
PTC, placement privé série 144A, 4,000 %, 2028-02-15	200 000 USD	251 806	244 490	Xylem 1,950 %, 2028-01-30	400 000 USD	557 386	469 590
Qualcomm 6,000 %, 2053-05-20	250 000 USD	366 603	345 532	ZF North America Capital, placement privé série 144A, 6,875 %, 2028-04-14	250 000 USD	335 176	333 647
Regal Rexnord, placement privé série 144A, 6,050 %, 2028-04-15	250 000 USD	334 498	332 422	ZipRecruiter, placement privé série 144A, 5,000 %, 2030-01-15	250 000 USD	317 643	270 886
SBA Tower Trust, placement privé série 144A, 1,631 %, 2026-11-15	500 000 USD	613 875	588 193	ZoomInfo Technologies, placement privé série 144A, 3,875 %, 2029-02-01	350 000 USD	449 463	398 070
série 144A, 1,840 %, 2051-10-15	500 000 USD	623 600	582 735			62 216 900	55 261 425
SCE Recovery Funding série A-1, 4,697 %, 2040-06-15	250 000 USD	336 382	316 900	<b>Total des obligations américaines</b>		67 970 409	60 524 391
série A-2, 2,943 %, 2042-11-15	345 000 USD	418 224	353 747	<b>Obligations étrangères (3,2 %)</b>			
série A-2, 5,112 %, 2047-12-15	250 000 USD	336 377	308 863	<b>Îles Caïmans (0,1 %)</b>			
Sensata Technologies, placement privé série 144A, 5,875 %, 2030-09-01	250 000 USD	322 985	314 177	<b>Sociétés</b>			
Southwestern Public Service Company série 8, 3,150 %, 2050-05-01	500 000 USD	694 734	422 518	Sable International Finance, placement privé série 144A, 5,750 %, 2027-09-07	250 000 USD	329 245	309 746
Standard Industries, placement privé série 144A, 5,000 %, 2027-02-15	296 000 USD	423 677	374 189	<b>Chine (0,3 %)</b>			
série 144A, 4,375 %, 2030-07-15	200 000 USD	234 278	225 127	<b>Sociétés</b>			
Star Parent, placement privé série 144A, 9,000 %, 2030-10-01	100 000 USD	136 073	137 650	NXP Funding 2,500 %, 2031-05-11	500 000 USD	613 165	532 203
Sunnova Energy, placement privé série 144A, 5,875 %, 2026-09-01	300 000 USD	367 963	350 331	5,000 %, 2033-01-15	200 000 USD	260 090	251 173
TerraForm Power Operating, placement privé série 144A, 5,000 %, 2028-01-31	200 000 USD	293 671	247 457	<b>Total Chine</b>		873 255	783 376
T-Mobile USA 5,050 %, 2033-07-15	500 000 USD	644 868	631 919	<b>Finlande (0,1 %)</b>			
5,750 %, 2054-01-15	250 000 USD	334 456	316 819	<b>Sociétés</b>			
Travelers Companies 5,450 %, 2053-05-25	500 000 USD	672 601	652 150	Nokia Oyj 6,625 %, 2039-05-15	150 000 USD	244 405	184 468
Union Electric Company 2,150 %, 2032-03-15	500 000 USD	605 015	521 405	<b>France (0,1 %)</b>			
Union Pacific 4,950 %, 2053-05-15	500 000 USD	665 908	615 518	<b>Sociétés</b>			
UnitedHealth Group 3,050 %, 2041-05-15	250 000 USD	300 390	240 777	Altice France, placement privé série 144A, 5,125 %, 2029-07-15	250 000 USD	314 112	242 957
5,875 %, 2053-02-15	500 000 USD	675 012	688 599	<b>Allemagne (1,0 %)</b>			
Uniti Group, placement privé série 144A, 4,750 %, 2028-04-15	250 000 USD	314 300	278 350	<b>Gouvernements et sociétés publiques des états (0,9 %)</b>			
série 144A, 6,500 %, 2029-02-15	250 000 USD	320 960	223 412	KfW 1,000 %, 2026-10-01	500 000 USD	618 703	605 766
				3,750 %, 2028-02-15	750 000 USD	1 002 227	977 094

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



# Fonds équilibré durable mondial NEI

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2023 (suite)

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$		VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
<b>Titres adossés à des crédits mobiliers américains (suite)</b>							
College Avenue Student Loans placement privé, série 2021-B, classe A2, classe à paiement séquentiel, 1,760 %, 2052-06-25	331 648 USD	408 213	384 665	Loanpal Solar Loan série 2021-1GS, classe A, classe à paiement séquentiel, 2,290 %, 2048-01-20	403 015 USD	516 618	412 441
Commonbond Student Loan Trust placement privé, série 2016-A, classe A1, classe à paiement séquentiel, 3,320 %, 2040-05-25	106 617 USD	136 665	135 943	placement privé, série 2021-2GS, classe A, classe à paiement séquentiel, 2,220 %, 2048-03-20	452 868 USD	572 296	444 915
placement privé, série 2018- BGS, classe A1, classe à paiement séquentiel, 3,560 %, 2045-09-25	96 367 USD	131 008	121 154	Mosaic Solar Loans placement privé, série 2017-2A, classe C, subprime, 2,000 %, 2024-02-20	31 437 USD	40 127	41 582
placement privé, série 2018- CGS, classe A1, classe à paiement séquentiel, 3,870 %, 2046-02-25	88 577 USD	128 572	112 365	placement privé, série 2017-2A, classe A, classe à paiement séquentiel, 3,820 %, 2043-06-22	336 001 USD	463 857	409 276
placement privé, série 2021- AGS, classe A, classe à paiement séquentiel, 1,200 %, 2050-08-25	258 448 USD	326 060	282 866	placement privé, série 2018-2GS, classe A, classe à paiement séquentiel, 4,200 %, 2044-02-22	175 291 USD	218 018	212 289
placement privé, série 2021- BGS, classe A, classe à paiement séquentiel, 1,170 %, 2051-09-25	331 186 USD	419 041	365 282	placement privé, série 2020-1A, classe A, classe à paiement séquentiel, 2,100 %, 2046-04-20	296 967 USD	400 787	340 873
Foundation Finance Trust placement privé, série 2021-1A, classe A, 1,270 %, 2041-05-15	187 452 USD	233 216	224 704	placement privé, série 2020-2A, classe A, classe à paiement séquentiel, 1,440 %, 2046-08-20	338 930 USD	441 547	371 108
placement privé, série 2023-1A, classe A, série à paiement séquentiel, 5,670 %, 2043-12-15	452 396 USD	608 888	599 361	placement privé, série 2020-2A, classe C, subprime, 3,000 %, 2046-08-20	135 104 USD	177 019	164 235
placement privé, série 2023-2A, classe A, classe à paiement séquentiel, 6,530 %, 2049-06-15	280 000 USD	377 168	380 340	placement privé, série 2021-1A, classe A, classe à paiement séquentiel, 1,510 %, 2046-12-20	295 629 USD	368 180	319 154
FRTKL placement privé, série 2021- SFR1, classe A, classe à paiement séquentiel, 1,571 %, 2026-09-17	500 000 USD	632 491	593 783	placement privé, série 2021-2A, classe B, subprime, 2,090 %, 2047-04-22	351 488 USD	433 138	343 388
Goodleap Sustainable Home placement privé, série 2022-2CS, classe A, classe à paiement séquentiel, 4,000 %, 2049-04-20	359 160 USD	445 352	419 761	placement privé, série 2022-3A, classe A, classe à paiement séquentiel, 6,100 %, 2053-06-20	226 064 USD	312 041	302 792
Helios Issuer série 2019-AA, classe A, classe à paiement séquentiel, 3,750 %, 2046-06-20	292 183 USD	383 805	350 681	OneMain Financial Issuance Trust placement privé, série 2022-S1, classe A, classe à paiement séquentiel, 4,130 %, 2035-05-14	500 000 USD	631 395	652 426
placement privé, série 2020-AA, classe A, classe à paiement séquentiel, 2,980 %, 2047-06-20	178 173 USD	227 168	214 942	PACEWell 5 Trust placement privé, série 2021-1, classe A, classe à paiement séquentiel, 2,628 %, 2059-10-10	477 533 USD	603 826	489 000
placement privé, série 2021-A, classe A, classe à paiement séquentiel, 1,800 %, 2048-02-20	404 098 USD	514 856	462 598	SBA Small Business Investment Company série 2023-10A, 5,168 %, 2033-03-10	495 255 USD	668 413	657 936
placement privé, série 2021-B, classe A, classe à paiement séquentiel, 1,620 %, 2048-07-20	415 349 USD	521 889	464 099	série 2023-10B, 5,688 %, 2033-09-10	375 000 USD	506 888	506 737
placement privé, série 2021-C, classe B, subprime, 2,330 %, 2048-10-26	434 624 USD	537 420	480 474	Service Experts Issuer placement privé, série 2021-1A, classe A, classe à paiement séquentiel, 2,670 %, 2032-02-02	302 721 USD	381 968	374 235
Hertz Vehicle Financing placement privé, série 2023-1A, classe B, subprime, 6,220 %, 2027-06-25	350 000 USD	468 055	471 606	SoFi Professional Loan Program placement privé, série 2017-A, classe C, subprime, plafond de fonds disponible, taux variable, 2040-03-26	230 000 USD	301 380	284 066
				placement privé, série 2017-D, classe BFX, subprime, 3,610 %, 2040-09-25	500 000 USD	654 805	602 586
				placement privé, série 2017-F, classe BFX, subprime, 3,620 %, 2041-01-25	320 000 USD	463 083	384 319

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds équilibré durable mondial NEI

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2023 (suite)

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$		VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
<b>Titres adossés à des crédits mobiliers américains (suite)</b>							
placement privé, série 2018-A, classe A2B, classe à paiement séquentiel, 2,950 %, 2042-02-25	59 235 USD	75 530	77 667	série 2021-M1S, classe A2, multifamiliale, classe à paiement séquentiel, taux variable, 2030-12-25	300 000 USD	382 447	316 566
placement privé, série 2018-B, classe BFX, subprime, 3,830 %, 2047-08-25	250 000 USD	347 002	303 270	série 2023-M1S, classe A2, série à paiement séquentiel, taux variable, 2033-04-25	500 000 USD	650 446	642 767
Tesla Auto Lease Trust				Freddie Mac			
placement privé, série 2021-A, classe C, subprime, 1,180 %, 2025-03-20	250 000 USD	315 398	335 589	série KG01, classe A7, multifamiliale, garantie structurée, 2,875 %, 2026-04-25	500 000 USD	755 961	641 913
placement privé, série 2021-A, classe D, subprime, 1,340 %, 2025-03-20	750 000 USD	948 765	1 002 720	série KG02, classe A2, multifamiliale, classe à paiement séquentiel, taux variable, 2029-08-25	500 000 USD	644 538	586 198
placement privé, série 2021-B, classe C, subprime, 1,120 %, 2025-09-22	500 000 USD	634 466	650 964	série KSG1, classe A2, multifamiliale, garantie structurée, 1,503 %, 2030-09-25	305 000 USD	377 444	326 747
<b>Total des titres adossés à des crédits mobiliers américains</b>		17 985 087	16 744 077	série 2021-P009, classe A1, classe à paiement séquentiel, 1,132 %, 2031-01-25	407 823 USD	471 031	469 536
<b>Titres adossés à des crédits mobiliers étrangers (0,1 %)</b>							
<b>Îles Caïmans</b>							
Mill City Solar Loan				série 2021-P011, classe A1, multifamiliale, classe à paiement séquentiel, taux variable, 2031-09-25	186 477 USD	236 425	214 468
placement privé, série 2019-1A, classe A, classe à paiement séquentiel, 4,340 %, 2043-03-20	116 830 USD	159 704	138 544	série KG07, classe A2, multifamiliale, garantie structurée, plafond de fonds disponible, 3,123 %, 2032-08-25	250 000 USD	313 363	288 737
<b>Total des titres adossés à des crédits mobiliers</b>		18 144 791	16 882 621	série KSG4, classe A2, multifamiliale, garantie structurée, plafond de fonds disponible, taux variable, 2032-08-25	250 000 USD	299 854	295 562
<b>Titres adossés à des créances hypothécaires américaines (3,3 %)</b>							
Angel Oak Mortgage Trust				Mosaic Solar Loans			
placement privé, série 2022-5, classe A1, plafond de fonds disponible, classe à paiement séquentiel, 4,500 %, 2067-05-25	442 545 USD	566 749	566 462	placement privé, série 2019-1A, classe A, classe à paiement séquentiel, 4,370 %, 2043-12-21	162 069 USD	200 264	199 383
Aqua Finance Trust				OneMain Financial Issuance Trust			
placement privé, série 2019-A, classe A, classe à paiement séquentiel, 3,140 %, 2040-07-16	112 459 USD	139 061	141 522	placement privé, série 2022-3A, classe A, classe à paiement séquentiel, 5,940 %, 2034-05-15	250 000 USD	339 589	337 673
Fannie Mae				Progress Residential Trust			
série 2017-M2, classe A2, taux d'intérêt du collatéral, taux variable, 2027-02-25	301 922 USD	450 258	382 367	placement privé, série 2022-SFR1, classe A, subprime, 2,709 %, 2029-02-17	497 959 USD	634 697	575 683
série 2017-M13, classe A2, taux d'intérêt du collatéral, taux variable, 2027-09-25	409 599 USD	545 869	513 233	SLG Office Trust Commercial Mortgage			
série 2018-M4, classe A2, taux d'intérêt du collatéral, taux variable, 2028-03-25	425 875 USD	575 033	533 729	placement privé, série 2021-OVA, classe A, classe à paiement séquentiel, 2,585 %, 2041-07-15	500 000 USD	589 781	531 215
série 2019-M9, classe A2, multifamiliale, classe à paiement séquentiel, 2,937 %, 2029-04-25	316 919 USD	439 094	388 055				
série 2019-M22, classe A2, série à paiement séquentiel, 2,522 %, 2029-08-25	446 840 USD	648 061	528 942				
série 2018-M13, classe A2, taux d'intérêt du collatéral, taux variable, 2030-09-25	484 539 USD	636 287	608 151				

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

# Fonds équilibré durable mondial NEI

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2023 (suite)

	VALEUR NOMINALE	COÛT \$	JUSTE VALEUR \$
<b>Titres adossés à des créances hypothécaires américaines (suite)</b>			
Tricon American Homes placement privé, série 2020- SFR2, classe A, classe à paiement séquentiel, 1,482 %, 2039-11-17	493 080 USD	629 006	564 541
<b>Total des titres adossés à des créances hypothécaires américaines</b>		10 525 258	9 653 450
<b>Total des placements (99,4 %)</b>		<b>275 864 636</b>	<b>286 007 411</b>
<b>Moins-value non réalisée sur dérivés (TABLEAU 1) (-0,3 %)</b>			(758 068)
<b>Autres éléments d'actif net (0,9 %)</b>			2 493 611
<b>Actif net (100,0 %)</b>			<b>287 742 954</b>

### TABLEAU 1

	NOMBRE DE CONTRATS	ÉCHÉANCE	TAUX DE CHANGE MOYEN DES CONTRATS (DEVISE/CAD)	MONTANT EN DEVISES	VALEUR CONTRACTUELLE \$	PLUS-VALUE NON RÉALISÉE \$
<b>Contrats de change à terme</b>						
<b>Moins-value non réalisée sur vente de devises étrangères en contrepartie de dollars canadiens</b>						
Dollar américain	1	octobre 2023	1,3492	89 351 395	120 550 820	(758 068)
<b>Moins-value non réalisée sur dérivés</b>						<b>(758 068)</b>

# Fonds équilibré durable mondial NEI

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE

### a) Constitution du Fonds (note 1)

Le Fonds équilibré durable mondial NEI (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement non incorporée. La date de constitution de chaque série du Fonds est la date indiquée dans le prospectus simplifié comme étant la date de création de la série, tel que mentionné ci-dessous :

Série A	Série F	Série I
1 <sup>er</sup> juin 1989	25 juillet 2006	23 décembre 1998
Série O	Série P	Série PF
29 juin 2018	3 décembre 2018	3 décembre 2018

### b) Parts (note 4)

#### Parts émises et en circulation

	Nombre de parts au début de l'exercice		Parts			Nombre de parts à la fin de l'exercice
	émises	réinvesties	rachetées			
<b>Série A</b>						
30 septembre 2023	13 838 096	2 540 703	730 486	2 979 363	14 129 922	
30 septembre 2022	12 137 984	4 077 111	757 409	3 134 408	13 838 096	
<b>Série F</b>						
30 septembre 2023	3 938 228	1 408 275	166 024	1 716 435	3 796 092	
30 septembre 2022	3 523 345	2 318 272	179 250	2 082 639	3 938 228	
<b>Série I</b>						
30 septembre 2023	77 187	43 210	-	12 458	107 939	
30 septembre 2022	8 966	69 802	-	1 581	77 187	
<b>Série O</b>						
30 septembre 2023	588 106	162 649	-	73 627	677 128	
30 septembre 2022	179 642	442 892	-	34 428	588 106	
<b>Série P</b>						
30 septembre 2023	7 696 528	2 235 948	412 608	1 669 216	8 675 868	
30 septembre 2022	5 818 981	3 080 754	415 869	1 619 076	7 696 528	
<b>Série PF</b>						
30 septembre 2023	4 087 146	1 366 175	160 547	1 051 605	4 562 263	
30 septembre 2022	3 117 055	1 835 549	154 896	1 020 354	4 087 146	

### c) Distributions

Toutes les distributions effectuées par le Fonds sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles de la même série que celle d'où provenait la distribution, à moins qu'un avis contraire précisant un versement en espèces ne soit reçu par écrit au moins cinq jours à l'avance. Toutes les distributions réinvesties sont versées sans frais d'acquisition.

Le calendrier des distributions, qui peuvent consister en un revenu net de placement, des gains en capital nets réalisés et/ou un remboursement de capital, est le suivant :

Série A	Série F	Série I
Mensuelle	Mensuelle	Trimestrielle
Série O	Série P	Série PF
Trimestrielle	Mensuelle	Mensuelle

De plus, le Fonds distribuera, avant la fin de chaque année, tout excédent de revenu net et de gains en capital nets réalisés à ses porteurs de parts.

### d) Frais de gestion et autres frais (note 5)

Les ratios des frais de gestion annuels, pour 2023 et 2022, se détaillent de la façon suivante :

	Série A %	Série F %	Série P %
30 septembre 2023	1,70	0,70	1,50
30 septembre 2022	1,70	0,70	1,50
Série PF %			
30 septembre 2023	0,50		
30 septembre 2022	0,50		

Les ratios des frais d'administration annuels, pour 2023 et 2022, se détaillent de la façon suivante :

	Série A %	Série F %	Série O %
30 septembre 2023	0,30	0,25	0,04
30 septembre 2022	0,30	0,25	0,04
Série P %		Série PF %	
30 septembre 2023	0,25	0,20	
30 septembre 2022	0,25	0,20	

Les porteurs de parts de série I négocient et paient des frais de gestion et d'administration directement auprès du gestionnaire.

Les porteurs de parts de série O négocient et paient des frais de gestion directement auprès du gestionnaire.

### e) Opérations entre parties liées (note 6)

Les charges à payer aux parties liées, présentées à l'état de la situation financière, sont les suivantes :

30 septembre 2023	30 septembre 2022
\$	\$
114 054	95 268

Le Fonds a reçu, pendant l'exercice, des revenus provenant des fonds sous-jacents. Le détail de ces revenus est présenté dans le tableau suivant :

30 septembre 2023	30 septembre 2022
\$	\$
Distributions provenant des fonds sous-jacents	
547 026	1 765 603

### f) Informations sur les instruments financiers (note 7)

#### Stratégie lors de l'utilisation d'instruments financiers

##### Objectif de placement

Le Fonds vise à générer une combinaison de revenus et d'appréciation du capital sur le long terme en investissant dans un portefeuille mondialement diversifié d'actions et de titres à revenu fixe qui correspondent à la définition du Fonds de l'investissement responsable.

Le Fonds se conforme à une démarche de placement axée sur l'investissement responsable, tel que décrit dans le prospectus simplifié.

# Fonds équilibré durable mondial NEI

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (suite)

### Instruments financiers évalués à la juste valeur

#### Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas nécessairement une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Principales méthodes comptables » de la note 2.

#### Hiérarchie de la juste valeur (en milliers de \$)

30 septembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers à la JVRN</b>				
Obligations	26 914	64 777	617	92 308
Fonds de placement apparentés	167 163	-	-	167 163
Titres adossés à des créances hypothécaires	6 737	2 916	-	9 653
Titres adossés à des crédits mobiliers	-	16 883	-	16 883
<b>Total</b>	<b>200 814</b>	<b>84 576</b>	<b>617</b>	<b>286 007</b>

30 septembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers à la JVRN</b>				
Obligations	23 645	57 044	-	80 689
Fonds de placement apparentés	151 262	-	-	151 262
Titres adossés à des créances hypothécaires	6 267	2 285	-	8 552
Titres adossés à des crédits mobiliers	-	19 214	-	19 214
<b>Total</b>	<b>181 174</b>	<b>78 543</b>	<b>-</b>	<b>259 717</b>

30 septembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Passifs financiers à la JVRN</b>				
Instruments financiers dérivés	-	758	-	758
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>758</b>	<b>-</b>	<b>758</b>

30 septembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Passifs financiers à la JVRN</b>				
Instruments financiers dérivés	-	677	-	677
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>677</b>	<b>-</b>	<b>677</b>

#### Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

### Classification au niveau 3 (en milliers de \$)

Au 30 septembre 2023, le Fonds détient des instruments financiers qui ont été classés au niveau 3. La juste valeur de ces instruments financiers a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La substitution d'une ou plusieurs données provenant de ces techniques par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles n'entraînerait pas de variation significative de la juste valeur de ces placements. Le tableau suivant présente l'explication de la classification de la juste valeur de niveau 3 :

Instruments financiers	Juste valeur \$	Techniques d'évaluation	Données d'entrées non observables	Intervalles de valeur des données
30 septembre 2023 International Bank for Reconstruction and Development, Stripped, 2028-03-31	617	Évaluation du gestionnaire	Valeur liquidative	-

Au 30 septembre 2022, le Fonds ne détient aucun instrument financier classé au niveau 3.

### Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3 (en milliers de \$)

Le tableau suivant montre le rapprochement de tous les mouvements de titres des instruments financiers classés au niveau 3 entre le début et la fin de l'exercice :

30 septembre 2023	Total \$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>-</b>
Produit de la vente de placements	-
Achat de placements	649
Gain net (perte nette) réalisé(e)	-
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	(32)
Transfert vers (depuis) le niveau 3	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>617</b>
<b>Variation du gain net (perte nette) non réalisé(e) de l'exercice pour les titres détenus au 30 septembre 2023</b>	<b>(32)</b>

### Risques découlant des instruments financiers

Étant donné qu'une partie de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds est investie dans des fonds sous-jacents, le Fonds peut être indirectement exposé aux risques de change, d'intérêt, de concentration ou de crédit. Ainsi, seule l'exposition directe aux risques découlant des instruments financiers du Fonds est présentée.

### Gestion des risques des fonds sous-jacents

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds veille à ce que le gestionnaire de portefeuille des fonds sous-jacents gère les risques financiers. En effet, le gestionnaire de portefeuille du Fonds reçoit mensuellement les portefeuilles de placements des fonds sous-jacents à partir desquels il effectue une analyse de la performance par rapport aux indices de référence du Fonds ainsi qu'une analyse du style de gestion. De plus, le gestionnaire de portefeuille du Fonds reçoit des documents trimestriels détaillés incluant l'analyse de la performance, les répartitions sectorielles ainsi que les plus importantes positions des fonds sous-jacents. Pour obtenir le détail des risques des fonds sous-jacents, vous pouvez : consulter les états financiers des fonds sous-jacents sur le site [placementsnei.com](http://placementsnei.com) ou communiquer avec Placements NEI aux coordonnées indiquées à la note 8.

# Fonds équilibré durable mondial NEI

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (suite)

### Risque de change (en milliers de \$)

L'exposition du Fonds au risque de change est présentée dans le tableau ci-après. Les montants représentent les éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme). Il indique également l'effet potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une appréciation ou dépréciation de 3 % du dollar canadien par rapport à chacune des devises présentées, toutes les autres variables restant constantes.

30 septembre 2023	Éléments d'actif financiers \$	Éléments de passif financiers \$	Exposition nette \$	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
USD	120 941	121 309	(368)	11

  

30 septembre 2022	Éléments d'actif financiers \$	Éléments de passif financiers \$	Exposition nette \$	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
USD	110 069	111 723	(1 654)	50

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

### Risque de taux d'intérêt (en milliers de \$)

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Il comprend les éléments d'actif et de passif financiers du Fonds selon leurs justes valeurs, catégorisés en fonction de la date contractuelle de modification des taux ou de la date d'échéance, selon la première éventualité. Il indique également l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une variation de 1,00 % des taux d'intérêt en vigueur, en assumant un mouvement parallèle de la courbe de taux, toutes les autres variables étant demeurrées constantes.

	Moins d'un an \$	1 à 5 ans \$	5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Total rachetables \$	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables \$
30 septembre 2023	8 750	36 375	34 786	40 458	120 369	7 059
30 septembre 2022	8 686	29 700	36 619	34 510	109 515	6 432

L'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est basé sur les titres à revenu fixe du portefeuille ainsi que les placements de fonds sous-jacents et les titres indicels exposés au risque de taux d'intérêt, le cas échéant.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

# Fonds équilibré durable mondial NEI

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS – INFORMATION SPÉCIFIQUE (suite)

### Risque de concentration

Le tableau qui suit résume le risque de concentration en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds :

30 septembre 2023		30 septembre 2022	
Segment de marché	%	Segment de marché	%
Fonds de placement		Fonds de placement	
Croissance	58,1	Croissance	57,9
Obligations américaines		Obligations américaines	
Sociétés	19,2	Sociétés	18,5
Gouvernements et sociétés publiques des états	1,2	Villes et institutions parapubliques	1,1
Villes et institutions parapubliques	0,6	Gouvernements et sociétés publiques des états	1,1
Obligations supranationales	7,3	Obligations supranationales	7,2
Obligations étrangères	3,2	Obligations étrangères	2,2
Obligations canadiennes	0,6	Obligations canadiennes	0,8
Titres adossés à des crédits mobiliers	5,9	Titres adossés à des crédits mobiliers	7,4
Titres adossés à des créances hypothécaires américaines	3,3	Titres adossés à des créances hypothécaires américaines	3,2
Instruments financiers dérivés	(0,3)	Instruments financiers dérivés	(0,3)
Autres éléments d'actif net	0,9	Autres éléments d'actif net	0,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>Total</b>	<b>100,0</b>

### Risque de prix (en milliers de \$)

Les estimations de l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds d'une variation raisonnablement possible des indices de référence, établies par le gestionnaire d'après le coefficient bêta historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui des indices de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans le tableau ci-après. Une analyse de régression de 36 mois a été utilisée pour évaluer le coefficient bêta historique. Les données utilisées aux fins de l'analyse de régression reposent sur les rendements mensuels du Fonds.

Indices de référence	Variation des cours	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	30 septembre 2023
	%		\$
60 % Indice MSCI ACWI NR (\$ CA)	3,00		5 975
40 % Indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate (couvert en \$ CA)	1,00		1 328

Les meilleures estimations du gestionnaire de l'effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont les suivantes :

Indices de référence	Variation des cours	Effet sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	30 septembre 2022
	%		\$
60 % Indice MSCI ACWI NR (\$ CA)	3,00		4 705
40 % Indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate (couvert en \$ CA)	1,00		1 045

Lorsqu'il y a plus d'un indice de référence, l'effet de chaque indice doit être considéré individuellement, car chacun des indices peut varier indépendamment des autres.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

### Risque de crédit

Aux 30 septembre 2023 et 2022, la concentration du risque de crédit du Fonds est répartie entre les titres à revenu fixe et les instruments financiers dérivés. Étant donné que leurs justes valeurs tiennent compte de la capacité financière de l'émetteur, ce facteur correspond au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

### Répartition du portefeuille des titres à revenu fixe par notation de crédit

Notation de crédit	Pourcentage des titres à revenu fixe	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022
	%	%
AAA	34	27
AA	10	12
A	16	14
BBB	18	19
BB	7	7
B	6	7
CCC	1	1
NON NOTÉS	8	13
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Au 30 septembre 2023, les contreparties aux instruments financiers dérivés ont une notation de crédit d'au moins « A-1 » de *Standard & Poor's* (« A-1 » au 30 septembre 2022).

### Risque de liquidité

Pour obtenir des renseignements sur les échéances des passifs financiers et sur la gestion du risque de liquidité du Fonds, se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers ».

## g) Capitaux de lancement

Le gestionnaire détient les placements liés aux capitaux de lancement suivants :

	Capitaux de lancement	Pourcentage de participation
	\$	%
30 septembre 2023	1 227	-
30 septembre 2022	1 106	-

## h) Impôts - Report des pertes (note 2)

Le solde des pertes en capital et le solde des pertes autres qu'en capital déterminés aux fins des déclarations fiscales au 15 décembre 2022, correspondant à la date de fin d'exercice à des fins fiscales, sont les suivants :

Pertes en capital	Pertes autres qu'en capital	
	Montant	Année d'échéance
\$	\$	
8 268 976	858 894	2033
-	1 323 207	2036
-	887 379	2041
-	991 127	2042

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## 30 septembre 2023 et 2022

Dans les notes afférentes aux états financiers, les termes « nous », « Placements NEI S.E.C. » ou « NEI » font référence à Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., le gestionnaire des Fonds.

Dans les notes afférentes aux états financiers, « porteurs de parts » fait référence aux porteurs de parts rachetables.

## 1. CONSTITUTION DES FONDS

Placements NEI S.E.C. agit à titre de gestionnaire des Fonds NEI, collectivement appelés « les Fonds ». L'adresse de son siège social est le 151, rue Yonge, bureau 1200, Toronto (Ontario), M5C 2W7.

Les Fonds sont tous des fiducies de fonds commun de placement ou des fiducies d'investissement à participation unitaire assujetties aux lois de la province de l'Ontario.

L'information financière présentée dans ces états financiers et les notes afférentes est aux 30 septembre 2023 et 2022, et porte sur les périodes de 12 mois closes à ces dates, à l'exception des Fonds créés au cours de l'une des périodes. Le cas échéant, les informations fournies concernent la période allant de la constitution aux 30 septembre 2023 et 2022, selon le cas.

Fonds	Date de création
Fonds d'infrastructure propre NEI	1 <sup>er</sup> mars 2022
Fonds d'obligations d'impact canadien NEI	29 juin 2023
Portefeuille NEI Impact conservateur	29 juin 2023
Portefeuille NEI Impact équilibré	29 juin 2023
Portefeuille NEI Impact croissance	29 juin 2023

Pour les Fonds créés en cours d'exercice, le terme « période » désigne la période du début des opérations au 30 septembre de l'exercice concerné. La date de constitution est indiquée à la note a) des Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique du Fonds.

Les principales activités des Fonds sont présentées à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

## 2. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### MODE DE PRÉSENTATION

#### Déclaration de conformité

Les méthodes utilisées pour la préparation des présents états financiers sont conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de Placements NEI S.E.C., le 12 décembre 2023.

### PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes d'évaluation et de présentation appliquées lors de la préparation de ces états financiers sont indiquées ci-dessous.

#### Instruments financiers

Les instruments financiers des Fonds comprennent, le cas échéant, la trésorerie et équivalents, les placements, les dérivés, les intérêts, les dividendes et autres montants à recevoir, les sommes à recevoir pour la vente de titres, les souscriptions à recevoir, la garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension, les sommes à payer pour l'achat de titres, les distributions à payer aux porteurs de parts, les charges à payer, les passifs, les rachats à payer et les engagements relatifs à des mises en pension. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date à laquelle les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument, à savoir la date de transaction de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux placements ont expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des avantages et des risques de la propriété.

#### Classement et évaluation

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Selon IFRS 9, les actifs financiers sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et du modèle commercial de gestion des actifs financiers.

Les portefeuilles d'actifs financiers sont gérés sur la base de la juste valeur et la performance est évaluée à la juste valeur. Les Fonds sont évalués à la juste valeur et cette information est utilisée pour évaluer la performance des actifs et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres à revenu fixe correspondent uniquement à des remboursements de principal et d'intérêt, toutefois, ces titres ne sont ni détenus aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels ni aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels et de la vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est seulement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des Fonds. Par conséquent, tous les investissements sont évalués à la JVRN.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui se rapproche de la juste valeur. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts rachetables, sauf lorsque le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur.

Aux 30 septembre 2023 et 2022, il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative par part aux fins des transactions et l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables conformément aux IFRS.

#### Classement des parts émises par les Fonds

Les parts en circulation des Fonds sont considérées comme des « instruments remboursables au gré du porteur » conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (« IAS 32 »). Les parts en circulation des Fonds sont classées comme des passifs financiers dans les états financiers puisqu'elles ne répondent pas à la définition d'instruments remboursables au gré du porteur à classer dans les capitaux propres.

#### Dépréciation d'actifs financiers

Le modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers, à l'exception des instruments financiers à la JVRN ou désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Comme les actifs financiers sont évalués au coût amorti, les Fonds considèrent autant l'analyse historique et les informations prévisionnelles dans la détermination des pertes de crédit attendues. En date des états financiers, tous les actifs financiers évalués au coût amorti devraient se régler à court terme. Les Fonds considèrent que le risque de défaut sur ces actifs financiers est faible, et que les contreparties ont une forte capacité à respecter leurs obligations contractuelles à court terme. Étant donné la faible exposition des Fonds au risque de crédit sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, aucune correction de valeur pour perte n'a été comptabilisée, car aucune dépréciation n'aura d'incidence importante sur les états financiers.

#### Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation. Les Fonds utilisent le cours de clôture pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine la valeur située dans l'écart acheteur-vendeur la plus représentative de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments financiers dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, la valeur actualisée des flux de trésorerie, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées sur des données de marché observables. Se reporter à la note 7 « Informations sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur des Fonds.

#### Encaisse

L'encaisse (découvert bancaire) est évaluée au coût, lequel se rapproche de la juste valeur.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## 30 septembre 2023 et 2022 (suite)

### **Titres de marché monétaire**

Les titres de marché monétaire sont inscrits au coût qui inclut des intérêts courus et se rapproche de la juste valeur.

### **Actions, titres indiciels et fonds négociés en Bourse**

Les actions, les titres indiciels et les fonds négociés en Bourse (FNB) sont inscrits au cours de clôture de la Bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié. Les FNB sont évalués à la moyenne des cours acheteur et vendeur de clôture. Les bons de souscription non inscrits en bourse ont été évalués à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, comme le modèle Black-Scholes.

### **Obligations, titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des crédits mobiliers**

Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers sont évalués à partir des cours de clôture obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus.

### **Fonds de placement**

Les parts des fonds sous-jacents sont généralement inscrites à la valeur liquidative par part, fournie par le gestionnaire du fonds sous-jacent, à chaque jour d'évaluation à l'exception des fonds de placement privés qui sont traités dans la section « Évaluation des titres non cotés et autres placements ».

### **Instruments financiers dérivés**

Certains Fonds ont recours à un éventail d'instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme, des contrats à terme de gré à gré, des swaps de taux d'intérêt, des swaps sur défaillance de crédit, des titres à être déterminés (« TBA »), des contrats à terme et des options, soit à des fins de couverture, soit à des fins autres que de couverture, ou les deux.

#### Contrats de change à terme, contrats à terme de gré à gré, swaps de taux d'intérêt, swaps sur défaillance de crédit et TBA

La juste valeur de ces instruments correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur réalisation à la date d'évaluation; cette valeur est comptabilisée au poste « Plus-value (moins-value) non réalisée sur dérivés » dans les états de la situation financière.

#### Contrats à terme

Les contrats à terme sont évalués à la juste valeur et sont réglés quotidiennement par l'entremise de courtiers agissant à titre d'intermédiaires. Les montants à recevoir (à payer) relativement au règlement de contrats à terme sont comptabilisés au poste « Montant à recevoir (à payer) sur contrats à terme » à l'état de la situation financière.

#### Options

Les options inscrites à la cote d'une Bourse sont évaluées à la juste valeur fondée sur le cours de clôture de la principale Bourse sur laquelle l'option est négociée pour les positions acheteur et sur le cours vendeur pour les positions vendeur. Les options non inscrites en bourse sont évaluées à l'aide d'un modèle d'évaluation reconnu, comme le modèle Black-Scholes.

### **Évaluation des titres non cotés et autres placements**

Lorsque les principes d'évaluation des placements décrits précédemment ne sont pas applicables, la juste valeur est déterminée selon les meilleures estimations du gestionnaire à l'aide de procédures d'évaluation établies et qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Ces procédures couvrent entre autres les titres en arrêt de transaction, les titres de sociétés privées ainsi que les titres non liquides. Pour plus d'information, se reporter à la note 3 « Jugements significatifs, estimations et hypothèses ».

### **Opérations sur les placements**

Les opérations sur les placements sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen à l'exception du coût des titres de marché monétaire qui est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût moyen n'inclut pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe à l'exception des obligations sans coupon. Les coûts de transaction du Portefeuille, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par les Fonds sont constatés dans les états du résultat global. L'écart entre la plus-value (moins-value) non réalisée des placements au début et à la fin de l'exercice est comptabilisé au poste « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » dans les états du résultat global. Lors de la disposition d'un placement, la différence entre la juste valeur et le coût des placements est incluse au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » de ces mêmes états.

### **Activités de prêts de titres et de mises en pension**

Depuis juin 2020, certains Fonds peuvent conclure des opérations de prêts de titres et de mises en pension par l'entremise du programme de prêts de titres de Fiducie Desjardins inc. (« Fiducie Desjardins »).

#### Prêts de titres

Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille de placements ainsi que dans la valeur totale des états de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et avantages liés à leur propriété sont conservés par les Fonds.

Afin de limiter le risque que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations, les Fonds reçoivent une garantie représentant au moins 102 % du montant contractuel, déterminée quotidiennement selon la juste valeur des titres prêtés au jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre des activités de prêts de titres ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété n'a pas été transférée aux Fonds. Les garanties reçues sous forme d'espèces sont quant à elles comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste « Garantie en trésorerie reçue pour les prêts de titres », selon le cas.

Pour les Fonds qui participent à des opérations de prêts de titres, le montant des titres prêtés et la valeur des garanties reçues sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille de placements, le cas échéant.

Les revenus générés par les activités de prêt de titres de la Fiducie Desjardins sont partagés entre le Fonds et la Fiducie Desjardins au taux présenté à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Ces revenus sont constatés au poste « Revenus provenant des activités de prêt de titres » dans les états du résultat global.

#### Mises en pension

Dans le cadre d'une mise en pension, un Fonds vend un titre à un tiers et s'engage à lui racheter le même titre, ou essentiellement le même, à un prix et une date prédéterminés.

Afin de limiter le risque que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations, les Fonds reçoivent une garantie qui comprend une combinaison d'espèces et de titres, représentant au moins 102 % du montant contractuel, déterminée quotidiennement selon la juste valeur des titres mis en pension le jour ouvrable précédent. Les titres reçus en garantie dans le cadre des mises en pension ne sont pas comptabilisés à l'état de la situation financière, car la quasi-totalité des risques et des avantages liés à leur propriété n'a pas été transférée aux Fonds.

Les garanties reçues sous forme d'espèces dans le cadre de mises en pension sont quant à elles comptabilisées comme actifs financiers à l'état de la situation financière au poste « Garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension ». Un passif correspondant à l'obligation de remettre les titres est comptabilisé au poste « Engagements relatifs à des mises en pension ». Fiducie Desjardins, à titre de dépositaire des Fonds, peut utiliser ces montants pour acquérir des placements. Les revenus générés sont partagés entre le Fonds et Fiducie Desjardins selon le taux présenté à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Ces revenus sont inclus au poste « Revenus provenant des activités de prêts de titres » à l'état du résultat global.

### **Compensation des actifs et des passifs financiers**

Un actif et un passif financiers doivent être compensés à l'état de la situation financière du Fonds si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de les compenser et qu'il a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds a un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser un actif et un passif financiers lorsque ce droit est exécutoire dans le cours normal des affaires, et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les instruments financiers dérivés négociés sur les marchés hors cote, les prêts de titres et les mises en pension, les sommes à recevoir sur la vente de titres et les sommes à payer pour l'achat de titres font l'objet d'accords généraux de compensation ou d'ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, car le droit de compensation n'est exécutoire qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Le tableau présentant l'information sur les actifs et passifs financiers compensés ou non compensés dans les états de la situation financière et faisant l'objet d'un accord général de compensation ou d'une entente similaire est présenté dans la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds, s'il y a lieu.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## 30 septembre 2023 et 2022 (suite)

### Autres éléments d'actif et de passif

La couverture déposée sur dérivés, le montant à recevoir sur contrats à terme, les souscriptions à recevoir, la somme à recevoir pour la vente de titres, la garantie en trésorerie reçue pour les mises en pension ainsi que les intérêts, dividendes et autres montants à recevoir sont constatés au coût amorti.

De même, les charges à payer, le montant à payer sur contrats à terme, les parts rachetées à payer, la somme à payer pour l'achat de titres, les engagements relatifs à des mises en pension, les intérêts, dividendes et autres montants à payer ainsi que les distributions à payer sont constatés au coût amorti.

Étant donné la nature à court terme des autres éléments d'actif et de passif, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

### Revenus

Les revenus d'intérêts à des fins de distribution présentés dans les états du résultat global tirés des placements en titres de créance sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance à l'exception des obligations sans coupon. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les revenus provenant des FNB et des fiducies de revenu sont inclus dans les « Dividendes ». Les distributions notionnelles reçues des FNB sont considérées comme des transactions hors trésorerie et augmentent les coûts moyens de ces FNB. Les montants provenant de placements qui sont traités comme un remboursement de capital aux fins fiscales réduisent le coût moyen de ces placements. Les revenus de dividendes et d'intérêts étrangers sont comptabilisés au montant brut reçu et sont inclus aux postes de « Revenus » dans les états du résultat global.

Le revenu net de la société en commandite comprend le revenu attribué à des fins fiscales et est présenté dans le poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents ». Les distributions reçues des fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date de la distribution. Elles sont incluses dans le poste « Distributions provenant des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

Les distributions reçues sous la forme de parts de fonds sous-jacents sont présentées à titre de « Distributions hors trésorerie provenant des placements » dans les états des flux de trésorerie.

Au règlement des instruments financiers dérivés, le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins de couverture est inclus au poste « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur dérivés » dans les états du résultat global. Le gain ou la perte sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins autres que de couverture est inclus au poste « Revenu net (perte nette) provenant de dérivés » de ces mêmes états.

### Conversion des devises

Les états financiers, les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds. Les actifs et les passifs en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres, de même que les revenus et les dépenses, exprimés en devises, sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates des opérations.

Les écarts de conversion se rapportant à la trésorerie sont présentés à titre d'« Écart de conversion sur encaisse » et les écarts de conversion se rapportant à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés sous les postes « Gain net (perte nette) réalisé(e) sur placements » et « Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements » dans les états du résultat global.

Les montants en devises sont présentés en utilisant les abréviations suivantes :

Abréviation	Devises	Abréviation	Devises
AUD	Dollar australien	JPY	Yen japonais
BRL	Réal brésilien	KRW	Won sud-coréen
CAD	Dollar canadien	MXN	Peso mexicain
CHF	Franc suisse	NOK	Couronne norvégienne
CLP	Peso chilien	NZD	Dollar néo-zélandais
CNY	Yuan chinois	PHP	Peso philippin
CZK	Couronne tchèque	PLN	Zloty polonais
DKK	Couronne danoise	SAR	Riyal saoudien
EUR	Euro	SEK	Couronne suédoise
GBP	Livre sterling	SGD	Dollar de Singapour
HKD	Dollar de Hong Kong	THB	Baht thaïlandais
HUF	Forint hongrois	TRY	Livre turque
IDR	Rupiah indonésienne	TWD	Dollar de Taïwan
ILS	Shekel israélien	USD	Dollar américain
INR	Roupie indienne	ZAR	Rand sud-africain

### Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part, présentée dans les états du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice.

### Impôts

Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), chaque Fonds est admissible ou entend devenir admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement excepté les Fonds identifiés ci-dessous.

Les Fonds suivants sont considérés comme des fiducies d'investissement à participation unitaire :

- Mandat NEI revenu fixe
- Mandat NEI actions canadiennes
- Mandat NEI actions mondiales
- Mandat NEI répartition d'actifs sous gestion

La date de fin d'année d'imposition de tous les Fonds est le 15 décembre sauf pour le Fonds du marché monétaire NEI et les fiducies d'investissement à participation unitaire, dont la date est le 31 décembre.

Les Fonds sont imposables sur leurs revenus et leurs gains nets en capital non distribués aux porteurs de parts. Les Fonds doivent verser aux porteurs de parts la totalité de leurs revenus de placement et une part suffisante du montant net de leurs gains en capital réalisés pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que les Fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et pertes autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans certains cas particuliers, les Mandats, qui sont des fiducies d'investissement à participation unitaire, peuvent devoir payer l'impôt minimum de remplacement et peuvent être assujettis à un impôt spécial prévu à la partie XII.2 de la Loi de l'impôt. Le gestionnaire prévoit que les Mandats ne seront pas assujettis à l'impôt prévu à la partie XII.2, mais rien ne garantit que cela ne se produira pas.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment en diminution de gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital subies au cours de l'exercice peuvent être reportées ultérieurement sur 20 ans et inscrites en diminution des revenus et des gains en capital futurs.

Les distributions sont classées comme remboursement de capital, revenu net de placement ou gain en capital. Le gestionnaire se réserve le droit d'effectuer des distributions supplémentaires au cours d'un exercice donné, s'il le juge approprié.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus étrangers de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## 30 septembre 2023 et 2022 (suite)

Se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds pour plus d'information sur les impôts.

### Investissement dans d'autres entités d'investissement

Les Fonds respectent les conditions d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, leur permettant de se qualifier à titre d'entités d'investissement et comptabilisent leurs placements dans des fonds sous-jacents à la JVRN.

Conformément à IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, les informations spécifiques sur la participation dans des entités, telles que des filiales, des entreprises associées et des entités structurées ont été présentées, le cas échéant, dans les « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relatives à chacun des Fonds.

### Filiales

Une entité est considérée comme une filiale lorsqu'elle est contrôlée par une autre entité. Le Fonds contrôle une entité lorsqu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer par le pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

### Entreprises associées

Les entreprises associées sont des participations dans des entités sur lesquelles les Fonds exercent une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle.

### Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Le gestionnaire a déterminé que les placements dans des fonds sous-jacents (incluant les sociétés en commandite), des titres indiciels, des fonds négociés en Bourse, des fiducies de revenu, des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des crédits mobiliers sont des entités structurées, à moins que le lien spécifié soit différent. Les valeurs totales de ces placements dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » représentent également la juste valeur des participations dans des entités structurées.

## 3. JUGEMENTS SIGNIFICATIFS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'il prépare les états financiers, le gestionnaire doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

### Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments financiers dérivés. La juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'utilisation de données de marché observables et minimisent l'utilisation de données non observables. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et sont examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire.

Lorsque des prix cotés ne sont pas disponibles, les estimations de la juste valeur sont établies à l'aide de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation, qui sont elles-mêmes fonction des hypothèses relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation, lesquels reflètent divers degrés de risque, dont le risque de liquidité, le risque de crédit, et les risques liés aux taux d'intérêt, aux taux de change et à la volatilité des prix et des taux.

Le calcul des justes valeurs peut différer compte tenu de l'utilisation du jugement dans l'application des techniques d'évaluation et des estimations acceptables. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Se reporter à la note 7 « Information sur les instruments financiers » pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers.

## 4. ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

### Structure des parts rachetables

Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts et un nombre illimité de parts rachetables (les parts) de chaque série. Chaque part de série confère le droit à son porteur de participer également aux distributions que le Fonds effectue pour cette série. Des fractions de part peuvent être émises.

Les parts d'un Fonds sont de même série et confèrent les mêmes droits et privilèges, sauf que dans un Fonds comptant plus d'une série de parts, chaque série de parts peut être assortie de différentes structures de frais de gestion, de rémunération du courtier ou de distribution. Par conséquent, chaque part confère un droit de vote à son porteur et permet à ce dernier de participer également aux distributions effectuées par le Fonds en ce qui a trait aux séries de parts et, lors de sa liquidation, à la répartition de l'actif net attribuable à la série de parts après acquittement du passif en cours. Une fraction de part confère à son porteur un droit de participation proportionnel, mais ne comporte pas de droit de vote.

Les Fonds n'émettent que des parts et des fractions de part entièrement libérées. Un porteur de parts peut faire racheter ses parts de la manière décrite à la déclaration de fiducie.

Le gestionnaire gère le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement (se reporter à la note 7). Les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés et de maintenir des liquidités suffisantes pour effectuer les rachats conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, ces liquidités étant augmentées par des emprunts à court terme ou la cession de placements si nécessaire.

### Parts autorisées

Les parts autorisées du Fonds sont composées des séries de parts suivantes :

Un nombre illimité de parts de série A, qui s'adressent principalement aux investisseurs particuliers achetant des parts selon l'option de frais de souscription initiaux.

Un nombre illimité de parts de série C, qui s'adressent aux investisseurs qui ont accordé à leur courtier un pouvoir discrétionnaire à l'égard de leurs placements, lui permettant d'investir au moyen de portefeuilles modèles exclusifs.

Un nombre illimité de parts de série F, qui s'adressent aux investisseurs participant à des programmes n'exigeant pas qu'ils versent de frais de souscription ni de frais de service aux spécialistes en placement ou aux courtiers.

Un nombre illimité de parts de série I, qui s'adressent aux investisseurs institutionnels et aux autres investisseurs fortunés qui négocient et paient des frais de gestion directement au gestionnaire. Les frais de gestion de la série I ne seront en aucun cas supérieurs aux frais de gestion payables à l'égard des parts de la série A du Fonds.

Un nombre illimité de parts de série O, qui s'adressent aux investisseurs qui font des placements importants dans un Fonds. Ces investisseurs doivent conclure une entente qui détermine les frais de gestion négociés et paient ces frais directement au gestionnaire. Les frais de gestion de la série O ne seront en aucun cas supérieurs aux frais de gestion payables à l'égard des parts de la série A du Fonds.

Un nombre illimité de parts de série P, qui s'adressent aux investisseurs qui font des placements importants dans un seul Fonds. Les parts de la série P ne peuvent être achetées que selon l'option avec frais de souscription initiaux.

Un nombre illimité de parts de série PF, qui s'adressent aux investisseurs qui font des placements importants dans un seul Fonds et aux investisseurs qui participent à des programmes n'exigeant pas qu'ils versent de frais de souscription ni de frais de service aux spécialistes en placement ou aux courtiers.

Un nombre illimité de parts de série W, qui s'adressent aux investisseurs effectuant un placement initial d'au moins 100 000 \$ dans un portefeuille privé NEI. Les parts de série W ne peuvent être achetées que selon l'option avec des frais de souscription initiaux. Le critère de placement initial peut varier de temps à autre.

Un nombre illimité de parts de série WF, qui s'adressent aux investisseurs effectuant un placement initial d'au moins 100 000 \$ dans un portefeuille privé NEI et aux investisseurs qui participent à des programmes n'exigeant pas qu'ils versent de frais de souscription ni de frais de service aux spécialistes en placement ou aux courtiers. Le critère de placement initial peut varier de temps à autre.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 septembre 2023 et 2022 (suite)

Placements NEI S.E.C. a décidé de mettre fin à l'acquisition de parts par versement de frais différés au rachat (« FDR »), frais de souscription réduits, frais de souscription réduits 2 et frais de souscription réduits 3 (collectivement, les « FSR ») pour les Fonds qui offriraient ces choix. Depuis le 10 août 2020, les nouveaux investisseurs ne peuvent plus souscrire de parts de la gamme de Fonds NEI selon les modalités FDR ou FSR. Ceux qui détiennent des parts FDR et FSR ont pu continuer à investir selon ces modalités jusqu'à octobre 2020. À partir du 5 octobre 2020, plus aucune souscription de parts ne pouvait se faire selon les modalités FDR ou FSR. Les investisseurs qui détiennent des parts FDR ou FSR les conserveront moyennant le barème des frais de rachat applicable.

## Évaluation des parts

Chaque jour ouvrable, pour chaque série de parts de chaque Fonds, le gestionnaire calcule la valeur liquidative par part en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre de parts en circulation.

La valeur liquidative de chaque série d'un Fonds correspond à la proportion de l'actif de ce Fonds attribuable à cette série, déduction faite de la proportion du passif global du Fonds attribuable à cette série et du passif spécifique de cette série. Les charges liées directement à une série lui sont imputées. Les autres revenus et charges ainsi que les gains et les pertes en capital réalisés et non réalisés sont imputés à chaque série en proportion de leur valeur liquidative respective.

## Gestion du risque lié aux parts

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part des Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu dans le délai prescrit. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative des Fonds.

## Rachats

Les porteurs de parts peuvent en tout temps obtenir le rachat de la totalité ou d'une partie de leurs parts à la date d'évaluation, à la valeur liquidative par part de clôture. Le paiement des parts rachetées sera effectué par le Fonds concerné.

## 5. FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

### Frais de gestion

En tant que fiduciaire, gestionnaire, conseiller en valeurs et agent chargé de la tenue des registres, Placements NEI S.E.C. reçoit, pour chaque Fonds, des frais de gestion, avant taxes, calculés sur la valeur liquidative de chaque série de parts chaque jour d'évaluation. Les frais de gestion sont calculés quotidiennement sur la valeur liquidative des Fonds selon le taux annuel présenté aux « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relatives à chacun des Fonds. Placements NEI S.E.C. est responsable du paiement des frais de gestion des placements aux sous-conseillers en valeurs dont les services sont retenus par les Fonds.

Les frais de gestion varient selon les Fonds et les séries. Les parts de série I et de série O des Fonds ne sont pas soumises à des frais de gestion, car les porteurs de parts de ces séries négocient et paient ces frais directement au gestionnaire.

Certains Fonds peuvent investir dans d'autres organismes de placement collectif (« les fonds sous-jacents ») incluant d'autres Fonds NEI afin d'atteindre leurs objectifs de placement. Ces fonds sous-jacents doivent alors payer des frais, qui s'ajoutent à ceux que doit payer le Fonds qui fait le placement. Le Fonds n'aura à payer aucuns frais de gestion qui, de l'avis d'une personne raisonnable, doubleraient les frais que le fonds sous-jacent doit payer pour le même service.

### Autres dépenses

Le gestionnaire paie tous les frais de fonctionnement des Fonds, à l'exception de :

- les coûts et dépenses liés aux taxes (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH), aux emprunts et aux coûts associés au comité d'examen indépendant (« CEI »). Les frais relatifs au CEI comprennent les cotisations annuelles, les frais de réunion et d'autres dépenses connexes tels que les frais de déplacement liés au fonctionnement du CEI;
- les coûts liés aux transactions de portefeuille, y compris les commissions de courtage et les frais de recherche et d'exécution.

Les charges d'exploitation comprennent, sans s'y limiter, les honoraires d'audit, les frais de comptabilité des fonds, les frais d'agence de transfert et de tenue des registres, les frais de garde, les frais d'administration et les services fiduciaires relatifs aux régimes fiscaux enregistrés, les frais d'impression et de diffusion des prospectus, des notices annuelles, des informations sur les fonds et des documents d'information continue, les frais juridiques, les frais bancaires, les frais de communications avec les investisseurs et les droits de dépôt réglementaire.

En contrepartie de l'obligation de payer des charges d'exploitation, chaque Fonds verse au gestionnaire des frais d'administration fixes (« frais d'administration ») qui sont soumis aux taxes applicables, y compris la TVH. Les frais d'administration varient selon les Fonds et les séries. Les frais d'administration correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative de la série, calculé et comptabilisé quotidiennement. Aucuns frais d'administration ne sont facturés aux parts de série I des Fonds en raison des structures des frais associées à ces séries.

Le taux annuel des frais de gestion et le taux des frais d'administration présentés aux « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds pourraient être inférieurs aux taux présentés dans le prospectus, puisque le gestionnaire peut assumer une partie de ces frais.

Pour obtenir des renseignements concernant les frais de gestion et les autres frais auxquels chaque Fonds est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

## 6. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Placements NEI S.E.C. est le gestionnaire, le fiduciaire, le gestionnaire de portefeuille et le registraire des Fonds. Le commandité du gestionnaire Placements NEI S.E.C., Placements NordOuest & Éthiques inc., est une filiale en propriété exclusive d'Aviso Wealth Inc. (« Aviso »). Aviso est le commanditaire unique du gestionnaire. Aviso est une filiale en propriété exclusive d'Aviso Wealth Limited Partnership, qui est à son tour détenue à 50 % par Desjardins Holding financier inc. et à 50 % par une société en commandite appartenant à cinq centrales de crédit coopératives provinciales et à The CUMIS Group Limited. Desjardins Holding financier inc. est une filiale en propriété exclusive de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« Fédération »).

Placements NEI S.E.C. est le gestionnaire des Fonds aux termes de la convention de gestion. Le gestionnaire pourvoit à l'administration quotidienne des Fonds. Placements NEI S.E.C. leur procure ou fait en sorte qu'on leur procure tous les services (comptabilité, garde de valeurs, gestion de portefeuille, tenue des registres, agent des transferts) dont ils ont besoin. Les Fonds versent des frais de gestion et d'administration à Placements NEI S.E.C. Les honoraires de Placements NEI S.E.C. à titre de fiduciaire et de conseiller en valeurs sont entièrement à sa charge.

Fiducie Desjardins est le dépositaire des Fonds. Fiducie Desjardins est une filiale en propriété exclusive de la Fédération. Les Fonds peuvent s'engager dans des opérations de prêt de titres et Fiducie Desjardins peut agir à titre d'agent de prêt de titres (« agent ») des Fonds. Les revenus tirés de ces prêts de titres sont répartis entre les Fonds et l'agent.

### Fonds sous-jacents

Conformément à leurs objectifs de placement, certains Fonds investissent leurs actifs dans des parts de série I d'autres Fonds NEI. Les fonds sous-jacents désignés comme « apparentés » dans le tableau « Hiérarchie de la juste valeur » sont considérés comme des parties liées. Toutes les transactions relatives à ces placements sont exécutées en fonction de la juste valeur des placements comme il est décrit à la section sur les principales méthodes comptables. Ces Fonds ne paient aucune commission ni d'autres frais relativement à ces transactions.

Pour obtenir des renseignements concernant les parties liées de chaque Fonds, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

## 7. INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

### Niveaux hiérarchiques des instruments financiers évalués à la juste valeur

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des trois niveaux hiérarchiques suivants :

- Le niveau 1 a trait à une évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Le niveau 2 a trait à des techniques d'évaluation fondées principalement sur des données observables sur le marché;

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## 30 septembre 2023 et 2022 (suite)

- Le niveau 3 a trait à des techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

### **Suivi des évaluations**

Le gestionnaire a la responsabilité d'établir les évaluations à la juste valeur incluses dans les états financiers des Fonds, y compris les évaluations de niveau 3. Le gestionnaire obtient les prix auprès d'un tiers fournisseur de services d'établissement des prix et ces prix font l'objet d'un suivi et d'un examen quotidiens. Le comité de suivi des évaluations s'assure que des procédures opérationnelles appropriées ainsi qu'une structure de surveillance adéquate sont en place et suivies. Il se rencontre trimestriellement pour réviser les situations de juste valeur. Des rapports sont produits mensuellement et remis à chacun des trimestres aux membres du comité. Il examine également les traitements particuliers appliqués par la Direction Contrôle et Évaluation des fonds de placement. De plus, il établit l'orientation de la politique d'évaluation. Trimestriellement, ce comité examine et approuve les évaluations des titres de niveau 3 après avoir obtenu la confirmation des évaluations de chacun des gestionnaires de portefeuilles, au besoin. Le cas échéant, il approuve des ajustements apportés aux prix ou aux estimations fournis par le tiers fournisseur.

### **Établissement des niveaux**

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut entraîner un transfert entre niveaux. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les incidences des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Les types de placements énumérés ci-après pourraient être classés au niveau 3 advenant que leur prix ne soit plus fondé sur des données observables.

#### **a) Titres de marché monétaire**

Les titres de marché monétaire proviennent principalement du secteur public et de sociétés. Les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables. Les titres de marché monétaire du secteur public garantis par le gouvernement fédéral ou provincial sont classés au niveau 1. Les autres titres de marché monétaire sont classés au niveau 2.

#### **b) Actions**

Les actions sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et elle est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas la juste valeur est classée au niveau 3. Les bons de souscription non cotés sont généralement classés au niveau 2.

#### **c) Titres indiciels et fonds négociés en Bourse**

Les titres indiciels et les FNB sont classés au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est disponible. Les FNB sont classés au niveau 2 lorsque le titre est peu négocié et que son évaluation repose principalement sur des données observables sur le marché.

#### **d) Obligations**

Les obligations du secteur public garanties par le gouvernement fédéral ou provincial sont classées au niveau 1. Les obligations de sociétés, qui sont évaluées selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités, sont habituellement classées au niveau 2.

#### **e) Titres adossés à des créances hypothécaires et titres adossés à des crédits mobiliers**

Les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers comprennent principalement des titres de sociétés, qui sont évalués selon des modèles fondés sur des données d'entrée comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et les volatilités. Comme les données d'entrée significatives aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des crédits mobiliers sont habituellement classés au niveau 2.

#### **f) Fonds de placement**

Les fonds de placement publics sont classés au niveau 1 lorsque ceux-ci ont un prospectus sans restriction et qu'un prix fiable est observable. Certains fonds de placement ne sont pas publics, leur prix est alors déterminé au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

#### **g) Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés, composés de contrats de change à terme, de contrats à terme, de swaps de taux d'intérêt et de swaps sur défaillance de crédit, pour lesquels les écarts de crédit des contreparties sont observables et fiables ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme significatives pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sont classées au niveau 1 lorsque l'option est activement négociée et qu'un prix fiable est observable. Les options non cotées sont généralement classées au niveau 2.

Les renseignements détaillés concernant la hiérarchisation des instruments financiers de chaque Fonds se retrouvent à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds. Pour les titres classés au niveau 3, les techniques d'évaluation et les hypothèses sont également présentées à la section des notes afférentes aux états financiers.

### **Gestion des risques découlant des instruments financiers**

Les activités des Fonds exposent ces derniers à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques des Fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à optimiser le rendement des Fonds. La majorité des placements comportent un risque de perte.

Le gestionnaire est responsable de la gestion des risques des Fonds ainsi que de la sélection et du suivi des sous-conseillers en valeurs.

Mensuellement, il compare la performance des Fonds aux indices de référence et cette analyse est révisée trimestriellement par le Comité de placement. Il s'assure également du respect de la politique de placement des Fonds et rédige un rapport de conformité qui est révisé trimestriellement par le Comité de placement.

Le gestionnaire organise des réunions annuelles avec les sous-conseillers afin de se tenir au courant de tout changement dans leurs pratiques de placement.

#### **Risque de marché**

Le risque de marché correspond au risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres ayant une incidence sur cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des titres, les changements politiques et les événements catastrophiques, tels que les pandémies ou les catastrophes. Le risque de marché des Fonds est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille.

Depuis février 2022, le conflit entre l'Ukraine et la Fédération de Russie a eu pour effet d'augmenter considérablement la volatilité et l'incertitude sur les marchés des capitaux. L'OTAN, l'UE et les pays membres du G7, incluant le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées à la Russie. La volatilité des prix, les restrictions visant le commerce avec le marché russe et le risque général de défaillance des entreprises russes ont augmenté de façon substantielle. La durée du conflit, des sanctions économiques et de l'instabilité des marchés sont toujours incertaines. Le gestionnaire des Fonds suit de près la situation ainsi que l'incidence de cette dernière sur les Fonds.

#### **Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

Le risque de change est composé d'éléments monétaires (incluant généralement l'encaisse, les montants à recevoir en devises, les placements dans des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire) et d'éléments non monétaires (incluant généralement les placements dans des actions et des fonds de placement). Les actifs non monétaires sont classés en fonction de la devise dans laquelle le titre a été acheté.

Les Fonds s'exposent au risque de change en détenant des éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que le dollar canadien, monnaie fonctionnelle des Fonds, puisque la valeur des titres libellés en devises variera en fonction des taux de change en vigueur.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## 30 septembre 2023 et 2022 (suite)

L'exposition des Fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs et des passifs financiers (incluant les dérivés et le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats à terme standardisés sur devises, le cas échéant).

Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport à la valeur d'une devise étrangère, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements étrangers diminue.

Le risque de change est présenté lorsque l'exposition des Fonds aux devises est supérieure à 5 % de l'actif net.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds de placement investit dans des instruments financiers portant intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Le gestionnaire gère ce risque en calculant et en surveillant la durée effective moyenne du portefeuille concernant ces titres. Les Fonds détiennent également un montant limité de trésorerie exposé à des taux d'intérêt variables de sorte qu'ils sont exposés au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

### Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Le gestionnaire de portefeuille compte gérer ce risque au moyen d'une sélection judicieuse de titres et d'autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur ou de la valeur contractuelle des instruments financiers. Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

### **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique ou un secteur d'activité. Pour les Fonds dont la stratégie est d'investir à l'international, la concentration par emplacement géographique est présentée entre autres selon le pays d'incorporation ou la région. Pour les Fonds dont la stratégie est d'investir localement, la concentration par secteur d'activité est présentée selon leurs investissements dans les différents secteurs. Le risque de concentration est géré au moyen de la diversification du portefeuille dans le cadre de l'objectif et de la stratégie des Fonds.

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Le risque de crédit des Fonds est géré par le biais d'une analyse de crédit indépendante du gestionnaire/sous-gestionnaire, à laquelle vient s'ajouter celle des agences de notation.

### Transaction sur instruments financiers

Les Fonds sont exposés au risque de crédit. Le risque de crédit propre aux Fonds et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés. Les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement.

Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque les Fonds tentent de faire respecter leurs droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

La notation de crédit des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire est établie par des agences de notation, qui incluent généralement *Dominion Bond Rating Service* (« DBRS »), *Standard & Poor's* et *Moody's*. Dans les cas où les agences de notation ne s'accordent pas sur une notation de crédit, les titres à revenu fixe et les titres du marché monétaire seront classés selon les règles suivantes :

- Si deux notations de crédit sont disponibles, mais qu'elles sont différentes, la notation de crédit la moins élevée est utilisée;
- Si trois notations de crédit sont disponibles, la notation de crédit la plus fréquente est utilisée;
- Si les trois agences de notation présentent des notations différentes, la notation médiane est utilisée.

La notation de crédit est ensuite convertie au format *DBRS*. En règle générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respectera ses obligations.

Les instruments financiers dérivés sont des contrats dont la valeur est fonction notamment d'un actif sous-jacent et d'autres facteurs externes, tels des taux d'intérêt et des cours de change. La grande majorité des contrats d'instruments financiers dérivés sont négociés de gré à gré entre les Fonds et leurs contreparties, et comprend, entre autres, des contrats de change à terme. Les autres transactions sont des contrats négociés en Bourse comprenant principalement des contrats à terme.

### Prêts de titres et mises en pension

Les opérations de prêts de titres et de mises en pension exposent les Fonds à un risque de crédit. Ces opérations sont encadrées par des conventions de participation de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Pour atténuer le risque de crédit, les Fonds concluent également des ententes de compensation avec les contreparties et exigent un pourcentage de constitution de garanties (sûretés financières) sur ces opérations. Les Fonds n'acceptent de la part des contreparties que des sûretés financières qui respectent les critères d'admissibilité définis dans le cadre de leurs politiques. Ces critères favorisent la réalisation rapide des sûretés advenant une situation de défaut. Les sûretés reçues et données par les Fonds prennent principalement la forme d'encaisse et de titres de gouvernements. Des renseignements supplémentaires sur les actifs affectés et reçus en garantie sont présentés à la section « Notes afférentes aux états financiers - Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Les Fonds sont exposés aux rachats quotidiens de parts en espèces. Ils investissent donc la majorité de leurs actifs dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif et dont ils peuvent facilement se départir).

Certains Fonds peuvent investir dans des instruments financiers dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, certains Fonds pourraient ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. De plus, les Fonds peuvent emprunter un montant pouvant atteindre 5 % de leur actif net afin de financer les rachats.

Chaque Fonds peut être exposé indirectement au risque de liquidité dans le cas où le(s) fonds sous-jacent(s) suspendraient les rachats, ce qui empêcherait le Fonds de racheter ses placements.

La majorité des passifs restants sont exigibles au cours des trois prochains mois. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

En mars 2021, la ICE Benchmark Administration (l'administrateur du LIBOR), en collaboration avec la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni, a officiellement annoncé que les indices de référence du LIBOR pour diverses durées et devises cesseraient d'être utilisés d'ici le 31 décembre 2021. Les derniers paramètres de taux LIBOR encore utilisés (1 jour, 1, 3, 6 et 12 mois) cesseront d'être publiés après le 30 juin 2023. Les taux de tous les instruments qui sont encore liés au LIBOR continueront d'être publiés jusqu'au 30 juin 2023. Ceci diminue le risque d'impact immédiat et permet aux Fonds NEI de cesser d'utiliser ces instruments dans la prochaine année. Le gestionnaire ne prévoit pas que la transition à venir aura une incidence (sur le plan de la liquidité ou de l'évaluation) sur les positions de NEI, car les paramètres du LIBOR sur lesquels le portefeuille de NEI est fondé continueront d'être publiés jusqu'en 2023.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## 30 septembre 2023 et 2022 (suite)

### Information supplémentaire

Pour obtenir des renseignements concernant les risques découlant des instruments financiers auxquels chaque Fonds est exposé, se reporter à la section « Notes afférentes aux états financiers – Information spécifique » relative à chacun des Fonds.

## 8. AUTRES INFORMATIONS

Les porteurs de parts des Fonds peuvent se procurer sans frais le prospectus simplifié, les aperçus des Fonds ainsi que les états financiers en s'adressant à :

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

151, rue Yonge

bureau 1200

Toronto (Ontario)

M5C 2W7

[www.placementsnei.com](http://www.placementsnei.com)

Tél. : 1-888-809-3333

Ces documents peuvent également être obtenus sur Internet à l'adresse suivante :

[www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)

